

**URGENT : ACTION IMMÉDIATE REQUISE****À : TOUS LES ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS****De : Comité national d'urgence pour la gestion des réserves de sang (CNUGRS)*****Objet : AVIS DE PHASE VERTE****Avis sur l'état des réserves nationales**

Date et heure d'émission	2023-07-19, 6 h (HNE)
Phase	AVIS DE PHASE VERTE (prolongation)
Produit(s)	Culots globulaires des groupes O (Rh positif et négatif)
Contexte	<p>L'avis de phase verte reste en vigueur pour les culots globulaires du groupe O (Rh positif et négatif), mais ne s'applique plus aux culots globulaires du groupe B (Rh négatif) en raison de la reconstitution des réserves de composant.</p> <p>Le 18 juillet 2023, les réserves de culots globulaires de la Société canadienne du sang s'établissaient à 2,7 jours de réserves pour le groupe O- et à 3 jours pour le groupe O+, y compris les unités phénotypées pour les personnes atteintes d'anémie falciforme.</p> <p>Les données envoyées par les hôpitaux continuent d'indiquer un niveau approprié des réserves.</p>
Conséquences sur les hôpitaux	<p>Action requise</p> <p>L'indice de livraison de la Société canadienne du sang permet au CNUGRS de comparer les volumes de commandes entre les provinces. Cet indice sert de marqueur substitut au nombre de jours de réserves. Dans le contexte hospitalier, le nombre de jours de réserves correspond au nombre de jours d'approvisionnement restants avant épuisement des réserves de l'hôpital; ce nombre de jours est calculé en fonction de la demande quotidienne moyenne. L'indice de livraison est envoyé par la Société canadienne du sang aux représentants de chaque comité provincial d'urgence pour la gestion du sang.</p> <p>Le CNUGRS recommande de réduire l'indice de livraison des culots globulaires du groupe O aux niveaux indiqués ci-dessous — ce processus a déjà commencé dans certaines régions. Ces niveaux cibles ne s'appliquent qu'aux provinces (et non aux territoires) et seront utilisés par les comités provinciaux d'urgence pour la gestion du sang afin de déterminer une répartition équitable des réserves des hôpitaux dans leur région et ainsi éviter des restrictions inéquitables. Il est recommandé d'adopter des mesures qui permettent de réduire vos réserves de culots globulaires O- en particulier et de préférer la transfusion de culots globulaires O+ ou compatibles avec le groupe sanguin des patients dès que possible.</p> <p><u>Indices de livraison cibles pour les provinces durant l'avis de phase verte</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Culots globulaires O- : 15 • Culots globulaires O+ : 10

	<p>Si vous ne savez pas comment ces indices cibles affecteront vos réserves ou ne connaissez pas les mesures appropriées à prendre, veuillez contacter votre comité provincial d'urgence pour la gestion du sang, votre comité hospitalier d'urgence pour la gestion du sang ou votre agent(e) de liaison. Ces indices ne devraient pas avoir de répercussions sur la livraison des composants sanguins destinés aux soins cliniques, mais si c'était le cas, vous devriez en aviser votre comité provincial d'urgence pour la gestion du sang afin qu'il puisse avertir le CNUGRS de la situation.</p> <p>Il est certain qu'au sein même d'une province, tous les établissements ne pourront pas réduire leurs réserves, car tous n'ont pas la même réalité en ce qui concerne la taille de l'établissement, sa proximité, les programmes en place et les réductions déjà apportées à leurs niveaux cibles. Il est recommandé de confirmer les mesures à prendre avec votre comité provincial d'urgence pour la gestion du sang.</p> <p>Jusqu'à nouvel ordre, tous les hôpitaux doivent communiquer le niveau de leurs réserves de culots globulaires du groupe O, tous les jours, avant midi (HNE), en utilisant le portail consacré aux hôpitaux (https://myhospital.blood.ca) ou selon la procédure habituelle de votre province (Colombie-Britannique et Manitoba). Sans ces données, les commandes pourraient être réduites de manière inéquitable.</p>
Complément d'information	<p>Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. votre représentant(e) au Comité provincial d'urgence pour la gestion du sang; 2. votre représentant(e) au comité hospitalier d'urgence pour la gestion du sang; 3. votre agent(e) de liaison de la Société canadienne du sang.

* Le Comité national d'urgence pour la gestion des réserves de sang est constitué de représentants du Comité consultatif national sur le sang et les produits sanguins et du Comité de liaison provincial-territorial ainsi que de membres clés du personnel de la Société canadienne du sang. Il formule des recommandations et conseille les ministères provinciaux et territoriaux de la Santé, les hôpitaux et les autorités régionales de la santé, de même que la Société canadienne du sang, pour favoriser une réponse uniforme et coordonnée en cas de grave pénurie de sang au Canada.

Pour en savoir plus sur le Plan national de gestion en cas de pénuries de composants sanguins labiles, consultez le site suivant : [Pénurie de sang | Comité consultatif national sur le sang et les produits sanguins \(CCN\) \(nacblood.ca/fr\)](https://www.nacblood.ca/fr).

Si vous souhaitez obtenir le présent avis dans un format accessible, communiquez avec l'agent(e) de liaison de la Société canadienne du sang de votre région.